



Rennes, le 02 mai 2022

Communiqué de presse

INTERDICTION DU CHALUTAGE DANS LES AMP
LE PARLEMENT EUROPEEN TORPILLE SA PROPRE POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE

Alors que l'indépendance alimentaire dans un contexte de pandémie, de Brexit et maintenant de guerre, s'impose comme une question majeure, la pêche maritime européenne est une nouvelle fois la cible d'une partie des ONG.

Sous l'impulsion de ces ONG, les députés européens voteront ce jour pour ou contre un rapport qui préconise l'interdiction du chalutage dans les aires marines protégées (AMP). Ce rapport n'aura pas d'effet juridique immédiat mais les pêcheurs se rappellent le cheminement qui a conduit à l'interdiction du filet maillant dérivant au début des années 2000.

Si cette préconisation devait à terme être intégrée à la Politique Commune des Pêches, les conséquences économiques et sociales sur la filière seraient bien sûr catastrophiques.

Mais, il est tout aussi troublant de constater que ces positions dogmatiques vont à l'encontre des directives européennes pour la préservation de la biodiversité marine.

En application de ces directives, les comités des pêches bretons, qui se sont engagés dans le développement durable, travaillent quotidiennement à rechercher la compatibilité entre les activités économiques de pêche et la préservation de l'environnement. La tâche est immense car la moitié des eaux au large de la Région Bretagne sont classées en aires marines protégées. C'est un travail qui demande beaucoup de concertation, d'études scientifiques quand la connaissance est incomplète et qui aboutit à des mesures justes et proportionnées aux enjeux environnementaux.

En réponse aux partisans de l'écologie idéologique et punitive contre les pêcheurs, les comités des pêches bretons répondent que la préservation de l'environnement marin n'est pas un concept de salon mais qu'elle exige un véritable travail de terrain qui associe professionnels de la pêche, scientifiques, administrations et les acteurs de la biodiversité.

Ils appellent les députés européens à rejeter cette façon de défendre la biodiversité en mer et les invitent à soutenir l'amendement proposé par Pierre Karleskind, Président de la Commission Pêche du parlement européen.

Les travaux des comités des pêches bretons sur la préservation de l'environnement marin sont en ligne sur <https://www.respect-peches-durables.org/>